

<b><u>PROJET:</u></b>	<b>DIEGO</b>
<b><u>LOCALISATION:</u></b>	Cantons Drouet, Gradis, Lescure et Druillette, Québec (32G/06 et 11)
<b><u>SUBSTANCES RECHERCHÉES:</u></b>	Au-Ag type orogénique et système Au-porphyrrique.
<b><u>STATUT:</u></b>	77 claims contigus totalisant 4 298 hectares
<b><u>DÉTENTEURS:</u></b>	100 % Ressources Cartier inc.

### **FAITS SAILLANTS :**

- Les claims sont facilement accessibles par des chemins forestiers et le terrain se prête bien à une prospection et un échantillonnage de surface.
- Les programmes d'exploration antérieurs ont démontré la présence d'une zone de cisaillement aurifère suivie sur plus de **10 kilomètres**.
- Les sondages antérieurs ont révélé de larges zones d'essaims de dykes porphyriques anomaux en or sur **160 mètres de largeur** (79 ppb Au / 159,3 m). Les meilleures valeurs proviennent des sondages d'Esso Minerals :
  - GD-5 : **0,53 g/t Au / 4,3 m**
  - GD-18 : **0,83 g/t Au / 9,1 m** incluant **3,80 g/t Au / 0,6 m**
  - GD-22 : **0,40 g/t Au / 6,5 m** incluant **2,10 g/t Au / 1,1 m**
  - GD-24 : **0,34 g/t Au / 13,0 m** incluant **2,3 g/t Au / 0,9 m**
  - GD-29 : **0,31 g/t Au / 8,5 m** incluant **4,5 g/t Au / 0,1 m**
  - GD-33 : **0,55 g/t Au / 5,3 m** incluant **1,70 g/t Au / 0,8 m**
  - GD-37 : **0,42 g/t Au / 13,1 m** incluant **2,2 g/t Au / 1,1 m**
  - GD-38 : **0,22 g/t Au / 26,7 m** incluant **0,41 g/t Au / 11,4 m**;  
**2,1 g/t Au / 1,2 m**; **0,43 g/t Au / 20,0 m** incluant **0,84 g/t Au / 7,1 m**;  
**2,8 g/t Au / 1,2 m**
- Un échantillon choisi a titré **10,4 g/t Au**

### **TRAVAUX ANTÉRIEURS:**

27 sondages effectués par SEREM Ltée de 1967 à 1968, 10 par Falconbridge Nickel Mines LTD en 1977, 44 par Esso Minerals Canada de 1986 à 1987, 21 par Exploration Orbit VSPA Inc. en 1987 et 2 par SOQUEM en 1996.

### **TRAVAUX PAR CARTIER:**

2009 : Acquisition par jalonnement, compilation SIG.

2010 : Compilation, intégration dans la base de données Géotit des unités lithologiques ainsi que les 4 911 analyses en or provenant de 104 sondages (15 348,77 mètres) effectués sur la propriété et en bordure de celle-ci. L'intégration de l'information à partir des journaux de sondages de ces trous a permis de construire des sections le long des sondages, des plans niveaux et des longitudinales.

L'objectif est d'identifier les secteurs les plus prometteurs afin de poursuivre l'exploration.

### **INVESTISSEMENTS :**

Investissement effectué par Cartier (cumulatif à juin 2010) : 84 000 \$

### **ENVIRONNEMENT GÉOLOGIQUE:**

Le projet est situé dans la portion nord-est de la ceinture de roches vertes Archéennes de l'Abitibi à l'intérieur du segment volcano-sédimentaire de Caopatina.

La structure aurifère dominante de la région est le cisaillement Opawica-Guercheville le long duquel se retrouvent plusieurs gîtes et mines d'or. La propriété est localisée entre la mine Joe Mann<sup>1</sup> (**4 289 221 t à 7,56 g/t Au et 0,23 % Cu**) à l'est et le gîte Fenton<sup>2</sup> (**402 000 t à 5,01 g/t Au**) à l'ouest que SOQUEM a dernièrement réinterprété.

Le couloir de cisaillement sépare les volcanites mafiques du Groupe d'Obatogamau au nord et les sédiments du Caopatina composés de turbidites et conglomérats avec, en quantité moindre, des argilites.

A l'échelle de la propriété, le couloir de cisaillement recoupe des laves mafiques à felsiques ainsi que les sédiments qui sont injectés de nombreux dykes porphyriques à quartz-feldspath. Ces dykes sont fortement altérés principalement en séricite-carbonate-pyrite, injectée de veinules de quartz et aurifères sur des largeurs atteignant **160 mètres**. De nombreuses teneurs en or, **1 à 5 g/t Au** sur **0,2 m** à plus d'un mètre, en affleurement et en forage, y sont associées.

**Note : La propriété couvre les cibles #142, 149 et 159 de l'étude de Lamothe et Harris (EP2006-01).** Cette étude vise à déterminer la localisation des zones de hautes favorabilités en minéralisation de type or orogénique de l'Abitibi. Les zones de hautes favorabilités sont définies à l'aide de 19 paramètres regroupés en 6 grandes classes, soient : 1) contrôle lithologique; 2) contrôle structural; 3) indicateurs métalliques; 4) signature géophysique; 5) indicateurs d'altération; et 6) contexte favorable. La pertinence géologique de chaque paramètre est mesurée par la méthode d'analyse spatiale du " poids de la preuve " (weight of evidence). Cette technique permet de mesurer le degré d'association spatiale entre un paramètre et la présence de gisements connus. Un seuil de favorabilité minimal pour la définition de zones de hautes favorabilités a été déterminé à l'aide d'une approche statistique. Ces zones regroupent 79 % des 179 mines aurifères et gisements à tonnage évalué utilisé pour évaluer l'association spatiale des paramètres.

### **PROGRAMME PROPOSÉ POUR 2010 :**

Le programme d'exploration 2010 comprend une compilation détaillée des données géoscientifiques, une cartographie-prospection des zones affleurantes de la propriété, suivi par le décapage des cibles les plus prometteuses à une minéralisation aurifère. Le tout sera suivi par une interprétation géologique et structurale en relation avec les horizons les plus favorables à piéger l'or, afin d'en dégager les meilleures cibles de forage.

### **Assurance Qualité / Contrôle Qualité**

Cartier a mis sur pied et adhère à un programme rigoureux de l'Assurance Qualité/Contrôle Qualité. Un strict protocole de contrôle de la qualité est appliqué incluant l'insertion, dans chaque lot d'analyses, d'échantillons de références minéralisées et d'échantillons stériles. Les analyses sont effectuées par Techni-lab S.G.B. Abitibi inc. (Sainte-Germaine, Québec) ou par ALS-Chemex (Val-d'Or, Québec), deux laboratoires accrédités.

Les programmes d'exploration et de contrôle de qualité de la propriété Diego sont sous la supervision de M. Philippe Berthelot, géo., personne qualifiée telle que définie par la Norme canadienne 43-101. Les renseignements de nature scientifique ou technique présenté dans ce communiqué sont sous la supervision de M. Philippe Berthelot, géo., personne qualifiée telle que définie par la Norme canadienne NI43-101.

(1) et (2) : Les ressources présentées dans ce sommaire proviennent d'information tire de sources publiques ainsi que la publication DV-2003-08 du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la compagnie n'a pas vérifié l'information ni ne peut attester si elles sont conformes aux normes 43-101.